





# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# La Caisse d'Allocations Familiales et la Mairie de l'Entre-Deux s'unissent pour répondre aux besoins des familles

Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026

Frédéric TURBLIN, Directeur de la Caf, Harry-Claude MOREL, Président du Conseil d'administration de la Caf, et Bachil VALY, Maire de l'Entre-Deux, ont signé ce jeudi 29 décembre 2022 une Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention formalise les engagements de la Caf et de la Commune pour le développement d'actions concertées sur le territoire en faveur des habitants.

La commune de l'Entre-Deux compte 6992 habitants, dont 1984 sont allocataires, représentant 4847 personnes couvertes, soit près de 70% de la population.

La CTG décline localement les politiques publiques portées par le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) en matière d'accès aux droits, de petite enfance, de jeunesse, d'animation de la vie sociale, de logement, d'accompagnement social et d'insertion.

La Convention Territoriale Globale vise par ailleurs à simplifier le partenariat technique et financier entre la Caf et la commune, notamment à travers la mise en œuvre d'un mécanisme de financement rénové (le « bonus territoire »).

C'est dans ce cadre que La Caf de La Réunion s'engage à participer au financement des actions retenues, (investissement et fonctionnement) et offre un appui technique aux services de la commune et aux associations partenaires.

### > Un effort financier important

- Chaque année, plus de **12,1 millions d'euros** sont versés par la Caf de La Réunion à la population de L'Entre-Deux, dont **11,61** millions d'euros au titre des prestations légales.
- Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale : ce sont plus de 7,2 millions d'euros que la Caf devrait verser au titre du développement des services aux familles sur le territoire de L'Entre-Deux (fonctionnement et investissement) au cours de la période 2022-2026.

#### > Les actions financées

Fruit d'une collaboration étroite entre la ville et la Caf, ce partenariat permet de concrétiser un véritable projet de territoire avec et pour les habitants de l'Entre-Deux, visant à proposer le développement de

différents services de proximité aux familles tout en garantissant l'accès aux droits pour tous. Concrètement, **les principales actions prévues** et financées sont les suivantes :

#### • Développer l'accès aux droits et aux services :

- Par le soutien à la création d'une France Services en vue d'une meilleure accessibilité des services publics
- Par la lutte contre la fracture numérique, notamment à travers le partenariat relais engagé avec la cyber base du territoire et le déploiement du Pass numérique de façon concertée commune/Caf/ association Lire Dire et Ecrire.
- Accompagner les agents du CCAS et des structures associatives à l'utilisation des outils numériques Caf et lutter ainsi contre la fracture numérique dans une logique de parcours usagers « sans couture »
- Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap en lien étroit avec le Pôle Ressources Handicap (PRH): accompagnement, formation, communication, création d'outils, accessibilité pour tous.

### Développer l'offre en matière de petite enfance :

- En développant 61 nouvelles solutions collectives de garde d'enfant sur le territoire communal à horizon 2026 : création de 3 micro-crèches PSU et développement d'une crèche collective d'entreprise de 25 places en entrée de ville sur le Serré.
- En mettant en œuvre des solutions de garde d'enfants, dans le cadre d'une crèche d'entreprise, adaptées aux pères et mères de la commune, engagés auprès du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA)
- En favorisant l'accès aux équipements d'accueil pour les enfants en situation de handicap.

# • Renforcer l'accompagnement des parents par :

- La création d'un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) à vocation culturelle. Cet équipement géré par le CCAS sera intégré aux nouveaux locaux de ce dernier
- Le développement des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour 20% des enfants de 6 à 14 ans de la commune de l'Entre-Deux (soit pour près de 200 d'entre eux),
- La création d'une première classe passerelle, dispositif de socialisation précoce de l'enfant visant l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et le lien entre les familles et l'école.
- La conduite d'une recherche action dans le cadre de la Cité de l'Education sur la thématique «déconnexion numérique et reconnexion parentale ».

#### • Agir en faveur de l'enfance et de la jeunesse :

- Mise en œuvre d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) d'ici à 2024, intégrant une dimension centrale en matière d'activités nature et vertes
- Création d'un poste d'animateur afin de soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie et encourager la concrétisation de leurs projets
- Renforcement de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs (ACM), dans l'objectif de tendre vers le « zéro refus » d'accueil.
- Soutien de 40 jeunes dans l'obtention du BAFA-BAFD
- Amélioration de la qualité des repas de la restauration scolaire et lutte contre le gaspillage alimentaire (Prestation d'accueil et de restauration scolaire (PARS), Plan Alimentaire Territorial, école Alimen'terre, Concours du Plateau D'or, etc.)
- **Dynamiser l'animation de la vie sociale** En favorisant le développement de nouveaux Espaces de Vie Sociale sur les quartiers non couverts.
- En créant un centre social prévoyant en son sein dès sa mise en fonctionnement au moins deux services aux familles : EAJE, ALSH, Ludothèque, LAEP, CLAS,

## • Améliorer le logement et le cadre de vie

- Réalisation d'opérations d'amélioration légère de 80 logements sur la durée de la convention pour les familles allocataires éligibles

# • Renforcer l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle :

- Accompagner 100% des familles monoparentales bénéficiaires du RSA majoré dans leur parcours d'insertion, d'accès et/ou de retour à l'emploi en développant les partenariats
- Collaboration avec Métitresse, l'opérateur de confiance Académie pour l'égalité des chances (AEC), et l'association Entre-Deux Z'Epok qui propose une animation culturelle autour du four à pain.
- Soutien du forum Emploi Horizon Jeunesse.
- Soutien de l'association Lire Dire et Ecrire dans le cadre de ses actions visant l'acquisition de compétences socles en matière de lutte contre l'exclusion numérique.
- Soutien de la couveuse de projets professionnels intégrée au projet de Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pour accompagner les entrepreneurs et les artisans de la commune.
- Soutien de l'épicerie sociale « Epimôme »
- Développement d'actions de remobilisation tournées vers la culture grâce à la mise en place d'un théâtre municipal.
- Soutien de la mise en service du Centre Manin, établissement d'hébergement de tourisme social, solidaire et inclusif dont l'ouverture prévisionnelle est fixée à juin 2024.

Toutes ces actions seront suivies et coordonnées grâce à la mise en œuvre d'une fonction transversale de coordination co-financée par la Caf et la Ville de L'Etang-Salé.

Une démarche d'évaluation des actions existantes et nouvelles est conduite au fur et à mesure de l'avancement du plan d'actions de la CTG.

A travers ce partenariat et ce programme d'action concertées dans le cadre d'un véritable projet de territoire, la Caf de La Réunion et la commune de l'Entre-Deux visent à développer concrètement les services aux familles.